



Parc national du Canada

Tuktut Nogait

Plan directeur

2024



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

2024

Parc national du Canada
Tuktut Nogait

Plan directeur

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par
le président et directeur général de Parcs Canada, 2024.

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA TUKTUT NOGAI, 2024.

Papier : R64-615/2024F
978-0-660-71172-0

PDF : R64-615/2024F-PDF
978-0-660-71171-3

This document is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes
PARC NATIONAL DU CANADA TUKTUT NOGAI :

Parc national du Canada Tuktut Nogait
Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest
C.P. 1840
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0

Tél. : 867-580-3233 (Paulatuk)
Tél. : 867-777-8800 (Inuvik)
Courriel : infoinuvik-inuvikinfo@pc.gc.ca
www.parcs.canada.ca/pn-np/nt/tuktutnogait

Sources des images de la page couverture
En haut, de gauche à droite : Thomas Nesbitt, source inconnue, Jay Frandsen
En bas : Jay Frandsen

Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolus à protéger le patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.

Ce nouveau Plan directeur du parc national du Canada Tuktut Nogait vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver *le Plan directeur du parc national du Canada Tuktut Nogait*.

Steven Guilbeault

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada

Lettre de recommandation du Conseil de gestion du parc national Tuktut Nogait



CONSEIL DE GESTION
DU PARC NATIONAL TUKTUT NOGAI
C.P. 91, Paulatuk (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 1N0

avril 2024

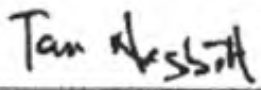
L'honorable Steven Guilbault

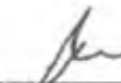
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et Ministre responsable de Parcs Canada

Cher Ministre Guilbault,

Ce plan directeur représente le consensus de nombreuses organisations. Ils apportent des perspectives différentes à la tâche. Et ils ont parfois des intérêts et des priorités différents. Mais ils ont appris à travailler ensemble et à donner la priorité aux intérêts de la terre et des générations futures d'humains et d'autres créatures. Le Conseil de gestion de Tuktut Nogait a le privilège d'être le principal instrument grâce auquel ces organisations travaillent ensemble et parviennent à un consensus. Le Conseil souhaite tous les remercier. Le Conseil souhaite particulièrement remercier les organismes qui ont collaboré à cette dernière édition du plan directeur de 2019 à 2024. Ces organismes comprennent : Parcs Canada (représentant le gouvernement du Canada), le Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk, la Paulatuk Community Corporation, l'Inuvialuit Game Council, la Inuvialuit Régional Corporation, le gouvernement Deline Got'jne, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le Comité mixte de gestion des pêches, le ministère de la faune (TNO) et le ?ehdzo Got'jne Gotse'é Nàkedi (Conseil des ressources renouvelables de Sahtù). Il a eu et il y aura toujours des perspectives différentes sur la gestion d'un lieu aussi unique que Tuktut Nogait. C'est sain. Notre expérience suggère que la coopération et le consensus peuvent prévaloir et prévaudront. C'est dans cet esprit de coopération et de consensus que le Conseil vous recommande le plan directeur de Tuktut Nogait.

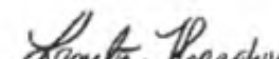
Deux autres relations méritent d'être mentionnées ici. Grâce à leur participation aux réunions du conseil, les représentants des jeunes Inuvialuit ont informé le conseil qu'ils doivent rétablir leur relation avec la terre y compris Tuktut Nogait avant de pouvoir véritablement réfléchir aux rôles qu'ils pourraient jouer dans la gestion future du parc. En outre, les aînés et les jeunes s'efforcent également de renforcer leurs relations les uns avec les autres. Tuktut Nogait soutient toutes ces guérisons y compris les camps culturels pour les Aînés (Inuvialuit et Sahtugot'ine) de qui nous avons appris la pratique de prise de décision par consensus qui anime notre cogestion de Tuktut Nogait.


Tom Nesbitt (Chair)


Billy Ruben Sr.


John Max Kudlak (Muffa)


Linda Binder


Lanita Thresher


Jona Modeste

Recommandations

Recommandé par :



Pour -

Ron Hallman
Président et directeur général
Parcs Canada



David Ebert
Directeur
Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest

Résumé

Les terres qui constituent aujourd'hui le parc national Tuktut Nogait sont importantes pour le caribou. Ce parc national est très recherché en tant que milieu sauvage nordique relativement intact qui abrite des populations de poissons, de caribous et d'autres espèces sauvages, et qui soutient les liens entre les peuples autochtones et la terre, dont ceux-ci dépendent pour assurer le maintien de tous les aspects de leur culture.

Situé dans le nord-est des Territoires du Nord-Ouest, Tuktut Nogait comprend des terres situées dans la région désignée des Inuvialuit et dans la région visée par le règlement du Sahtú. La gestion du parc s'effectue dans le respect des droits de récolte établis dans ces accords de revendications territoriales. Le parc national est géré de manière coopérative. Le Conseil de gestion de Tuktut Nogait mène ses activités dans un esprit de coopération, de respect mutuel et de consensus et conseille Parcs Canada ainsi que d'autres intervenants sur tous les aspects de la planification, de la gestion et de l'exploitation du parc.

Le parc national Tuktut Nogait, dont la mise en place a été proposée par la communauté de Paulatuk en 1988, a été créé par le Parlement en 1998 et agrandi en 2005. Il protège 18 890 kilomètres carrés de toundra, de basses terres et de hautes terres ondulées, de canyons profonds, des rivières cristallines, de plages de sable et de chutes spectaculaires. La vision de Tuktut Nogait comme un lieu où les gens travaillent ensemble pour protéger la faune arctique et soutenir les communautés et les cultures des Inuvialuit (Siglit) et des Sahtúgot'ine découle des objectifs établis dans l'*Entente Tuktut Nogait* (1996) et dans le *Plan des retombées et des avantages de l'expansion du parc national du Canada Tuktut Nogait dans la région de l'accord du Sahtú* (2005).

Le parc national Tuktut Nogait se situe dans une région isolée et coûteuse à visiter. Bien que le parc soit accessible par voie terrestre depuis Paulatuk, à 40 kilomètres au nord-ouest du lieu où la rivière Hornaday quitte les limites du parc, les visiteurs arrivent généralement à Tuktut Nogait par avion. Tous les visiteurs qui se rendent au parc doivent se munir d'un permis. Le parc national Tuktut Nogait offre un paysage arctique intact aux personnes qui le visitent pour pagayer ou faire de la randonnée. Les installations du parc se limitent à un abri rudimentaire au camp Jonah Nakimayak près du lac Uyarsivik. Le camp de base sert d'installation aux camps pour les jeunes, aux visites d'ainés et aux autres visiteurs ainsi qu'à l'exploitation du parc. Sur la rivière Hornaday, en aval du lac Uyarsivik, les plateaux rocheux, les canyons en fente et les chutes La Roncière offrent des paysages saisissants.

Divers sites archéologiques répertoriés dans le parc témoignent de l'histoire humaine de Tuktut Nogait. Passé, présent et futur; les paysages du parc recèlent de nombreuses possibilités d'apprentissage. À Tuktut Nogait, des personnes issues d'organisations et de cultures différentes se réunissent dans un esprit de coopération pour échanger des renseignements sur les environnements et les cultures nordiques.

Le plan directeur présente une vision du parc national pour les quinze prochaines années et décrit deux stratégies clés pour guider la prise de décision par consensus du Conseil de gestion de Tuktut Nogait et de Parcs Canada :

Stratégie clé 1 : Prendre soin de la terre, de l'eau et de la culture

Cette stratégie clé est axée sur la conservation des ressources écologiques et culturelles et sur les liens entre la terre, le caribou et les populations autochtones. Les effets des changements climatiques et l'échange de renseignements entre les partenaires sont des éléments importants de cette stratégie.

Stratégie clé 2 : Établir des liens avec des populations proches et éloignées

Cette stratégie clé met l'accent sur le fait d'offrir aux gens des occasions de découvrir Tuktut Nogait et d'en apprendre davantage à son sujet, notamment en soutenant les liens entre le territoire et les communautés de Paulatuk et de Délne. Les objectifs de cette stratégie clé comprennent des programmes communautaires à Paulatuk et d'autres activités de diffusion externe, la communication de récits sur la vie dans l'Arctique de l'Ouest et l'offre d'expériences sécuritaires et enrichissantes aux personnes qui visitent Tuktut Nogait.

Table des matières

Avant-propos	iii
Lettre de recommandation du Conseil de gestion du parc national Tuktut Nogait.....	v
Recommandations	vii
Résumé	ix
1.0 Introduction.....	1
2.0 Importance du parc national Tuktut Nogait	1
3.0 Contexte de planification	2
4.0 Élaboration du plan directeur.....	9
5.0 Vision	9
6.0 Stratégies clés	10
7.0 Zonage applicable aux activités des visiteurs	15
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	18

Cartes

Carte 1 : Cadre régional	4
Carte 2 : Parc national Tuktut Nogait	7
Carte 3 : Zonage	16

1.0 Introduction

Parcs Canada administre de façon coopérative avec ses partenaires l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Le mandat de Parcs Canada consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie sa vision :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur du parc national du Canada Tuktut Nogait*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant son mandat.

Ce parc national est géré de façon coopérative avec les peuples autochtones de la région désignée des Inuvialuit (Inuvialuit) et de la région désignée du Sahtú (Sahtúgot'ine), par l'entremise du Conseil de gestion du parc national Tuktut Nogait. Le conseil ainsi que les gouvernements et organisations connexes ont participé tout au long de la préparation du plan directeur contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national Tuktut Nogait. Les partenaires, les intervenants et la population canadienne ont aussi été consultés dans le cadre de la préparation du plan directeur. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national Tuktut Nogait en formulant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu, et la consultation, le cas échéant, à l'égard de la gestion du parc national Tuktut Nogait dans les années à venir.

2.0 Importance du parc national Tuktut Nogait

Tuktut Nogait signifie « jeune caribou » en inuvialuktun (à l'échelle locale, le dialecte employé est le siglitun, aussi connu comme Sallirmiutun). Comme cela a été souligné lors des travaux de création du parc national dans les années 1980, ce parc a été créé pour protéger les aires de mise bas et d'élevage des petits des caribous de la toundra, en particulier des hardes de caribous Bluenose. La protection de cet habitat important pour le caribou, dont la présence sur le territoire revêt une importance culturelle particulière, demeure l'objectif principal du parc.

L'objectif du parc a été défini en fonction des intérêts de la communauté inuvialuit de Paulatuk¹, et est soutenu par les ententes relatives à l'établissement du parc conclues ultérieurement entre Parcs Canada, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les Inuvialuit de Paulatuk (les Inuvialuit de la région sont connus sous le nom de Siglit) et les Sahtúgot'ine de Délne. Sahtúgot'ine signifie « peuple appartenant au Sahtú », et « Sahtú » est le nom du Grand lac de l'Ours dans le dialecte des Sahtúgot'ine.

¹ L'orthographe officielle de Paulatuk (qui utilise un k à la place du q utilisé par les Inuvialuit) est employée dans le présent plan directeur. Diverses orthographes reflétant l'usage et la prononciation sont également utilisées en siglitun, notamment Paulatuuq et Paolatuuq.

(Sahtúgot'ineKədə́). Les Sahtúgot'ine comprennent les Dénés et les Métis de la région de Délne. Depuis la création de Tuktut Nogait, les chercheurs font désormais la distinction entre la harde de Bluenose-Ouest, qui migre chaque printemps vers ses aires de mise bas au sein du parc et utilise les aires d'élevage se trouvant dans le parc, et la harde de Bluenose-Est, qui utilise ces aires d'élevage lors des années où sa population est importante.

Les terres du parc national Tuktut Nogait (Tuktut Nogait) et de ses environs sont fréquentées depuis longtemps par les peuples autochtones, notamment les Inuvialuit (Inuit de l'Arctique de l'Ouest) et les Sahtúgot'ine (les Dénés et les Métis du Sahtú [Grand lac de l'Ours]) d'aujourd'hui, ainsi que par les Inuit de Thulé et les Inuit du cuivre qui les ont précédés. Les communautés nordiques dépendent de la terre pour soutenir l'ensemble des aspects de leur culture, si bien que l'histoire humaine liée à Tuktut Nogait a une importance toute particulière. Plus de 400 sites archéologiques répertoriés au sein du parc mettent en évidence la longue et riche histoire humaine des populations qui suivaient les vallées fluviales pour accéder aux terres intérieures. Les traditions axées sur la connaissance du territoire et la préservation de ce dernier se perpétuent aujourd'hui.

En vertu des accords de revendications territoriales, les membres de la communauté conservent des droits de récolte de subsistance, principalement pour le caribou et l'omble chevalier, ainsi que pour d'autres ressources dans les limites de Tuktut Nogait et à proximité. Les cultures et les identités autochtones sont étroitement liées à la terre, et les membres de la communauté ont un accès illimité au parc en plus de jouir d'une représentation dans la gestion coopérative du parc.

On trouve, dans le parc (qui correspond à la région naturelle des Collines de la toundra), une vaste étendue de toundra, des basses terres et des hautes terres ondulées, des canyons profonds, des rivières cristallines et des chutes spectaculaires. Le parc abrite une faune insaisissable d'un grand intérêt, qui comprend le caribou, le bœuf musqué, le grizzli, le loup, le renard roux, le carcajou, le spermophile arctique, le lemming variable, l'omble chevalier et le touladi, ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. L'Arctique de l'Ouest comprend deux autres parcs nationaux, Ivavvik et Aulavik.

Le caractère éloigné et l'environnement relativement intact de Tuktut Nogait ont une grande valeur aux yeux des habitants de Paulatuk et d'autres communautés autochtones du Nord. Ces terres, source d'alimentation pour les poissons et les caribous, ont une importance qui dépasse les limites du parc. Même les communautés qui ne fréquentent pas le parc de façon régulière bénéficient de la protection de l'habitat du caribou et considèrent le parc comme un élément fondamental de leur sécurité alimentaire, de leur identité culturelle et de leur économie.

3.0 Contexte de planification

Tuktut Nogait est l'un des premiers parcs nationaux à être géré en coopération avec des partenaires autochtones, une tendance de plus en plus importante au Canada et dans le monde. Ces parcs nationaux visent à concilier les intérêts des autorités autochtones et du gouvernement du Canada. Tuktut Nogait est le fruit d'une entente entre quatre autorités inuvialuit et les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest : l'*Entente Tuktut Nogait* (1996). Sans limiter en aucune façon les devoirs du Parlement ou du ministre responsable de Parcs Canada, l'*Entente Tuktut Nogait* prévoit que le parc national soit géré selon la tradition autochtone séculaire de la prise de décision par consensus. En substance, le ministre et les autorités autochtones conviennent de déployer tous les efforts raisonnables pour gérer le parc par consensus, par l'intermédiaire du Conseil de gestion du parc national Tuktut Nogait (le Conseil).

Depuis la création du parc, le Conseil a mené ses activités dans un esprit de coopération, de respect mutuel et de consensus entre les différentes organisations. Cette approche axée sur le consensus favorise le dialogue, la collaboration et la prise en compte tant du savoir traditionnel que des connaissances scientifiques dans les décisions de gestion.

Droits autochtones

Les droits de récolte des Inuvialuit et des Sahtúgot'ine sont énoncés dans leurs accords de revendications territoriales respectifs pour la région désignée des Inuvialuit et la région visée par le règlement du Sahtú : la *Convention définitive des Inuvialuit* (1984) et l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtú* (1993). Le plan directeur résulte de ces accords sur les revendications territoriales et des ententes ultérieures relatives à la création du parc et aux avantages qui en découlent. Aucune disposition du présent plan directeur n'a d'incidence sur les droits des Autochtones en matière d'accès au parc et de récolte de subsistance, tels qu'ils sont définis dans ces accords.

Création du parc et gestion coopérative

La création du parc national Tuktut Nogait dans la région désignée des Inuvialuit, dans la partie continentale du nord-est des Territoires du Nord-Ouest, a été proposée à l'origine par la communauté de Paulatuk en 1988, puis par le Conseil consultatif de la gestion de la faune des Territoires du Nord-Ouest en 1990. Le parc a été officiellement créé par le Parlement en 1998. À la suite de négociations avec la Délne Land Corporation (aujourd'hui le gouvernement Got'ine de Délne), le territoire compris dans le parc a été agrandi au sud dans le district de Délne de La Région désignée du Sahtú en 2005. Le parc est situé à 170 kilomètres au nord du cercle polaire arctique et couvre une superficie de 18 890 kilomètres carrés (carte 1). Le hameau inuvialuit de Paulatuk (environ 300 habitants) est situé à 40 kilomètres à l'ouest de la limite de celui-ci, au nord-ouest.

Carte 1 : Cadre régional



L'Entente Tuktut Nogait (1996) prévoit la création du Conseil et définit son rôle consultatif auprès du ministre fédéral responsable des parcs nationaux. L'Entente a été signée par les parties suivantes :

- le gouvernement du Canada (aujourd'hui représenté par Parcs Canada),
- le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest,
- le Conseil inuvialuit de gestion du gibier,
- la Société régionale inuvialuit,
- la Société communautaire de Paulatuk, et
- le Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk.

À la suite de l'adoption du *Plan des retombées et des avantages de l'expansion du parc national du Canada Tuktut Nogait dans la région de l'accord du Sahtú* (2005) et de l'agrandissement du parc au sud dans le district de Délı̨ne de la région désignée du Sahtú, une personne nommée par le gouvernement Got'ı̨ne de Délı̨ne a été intégrée au sein du Conseil.

Le Conseil, soutenu par Parcs Canada, est le principal instrument par lequel les Inuvialuit, le gouvernement Got'ı̨ne de Délı̨ne et les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest gèrent le parc national Tuktut Nogait. Le Conseil est composé de membres nommés par les parties suivantes :

- Un membre nommé par le Comité des chasseurs et trappeurs de Paulatuk et par le Conseil inuvialuit de gestion du gibier;
- Un membre nommé par la Société communautaire de Paulatuk et la Société régionale inuvialuit;
- Un membre nommé par le gouvernement Got'ı̨ne de Délı̨ne;
- Un membre nommé par le ministre responsable de Parcs Canada;
- Un membre nommé par le ministre responsable de Parcs Canada, sur recommandation du ministre approprié du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; et
- Un président du Conseil, nommé conjointement par le ministre responsable de Parcs Canada et le Conseil inuvialuit de gestion du gibier, sur les conseils du Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk et de la Société communautaire de Paulatuk.

Le Conseil fournit des avis aux gouvernements concernés sur tous les aspects de la planification, de la gestion et de l'exploitation du parc, y compris la coordination de la préparation du plan directeur et sa recommandation au ministre responsable de Parcs Canada. Le Conseil et Parcs Canada travaillent en étroite collaboration avec le Conseil consultatif de la gestion de la faune des Territoires du Nord-Ouest et le Comité mixte de gestion de la pêche, deux organisations partenaires de gestion coopérative à l'échelle régionale conformément à la *Convention définitive des Inuvialuit* (1984). Le Conseil contribue également à la gestion transfrontalière du caribou de la toundra en siégeant au Comité consultatif pour une gestion coopérative de la faune, Parcs Canada étant membre du groupe de travail du Comité.

Paysage et fréquentation du parc par les visiteurs

En raison de son éloignement, Tuktut Nogait reçoit peu de visiteurs et dispose d'une infrastructure limitée. D'autre part, l'éloignement du parc et son paysage arctique intact sont également des facteurs d'attraction pour certains visiteurs. Que l'on découvre le parc en bateau ou à pied, Tuktut Nogait offre en été une expérience nordique incomparable avec son soleil de minuit, sa faune, ses fleurs sauvages colorées typiques de la toundra, ses dunes et ses zones humides. Le parc comprend trois rivières principales : la rivière Roscoe, en provenance du Nunavut au nord-est, la rivière Brock, parallèle à la rivière Hornaday, à l'extrémité nord du parc, et la rivière Hornaday, la plus longue des trois, qui s'écoule sur toute la longueur du parc, de la région désignée du Sahtú jusqu'à l'océan Arctique. La rivière Hornaday, qu'on l'emprunte depuis la partie supérieure du cours d'eau ou à partir de la Petite rivière Hornaday, son affluent, peut être parcourue lors d'une excursion de canot de 8 à 12 jours. Ces possibilités sont présentées sur le site Web du parc et font l'objet de demandes chaque année. Les plateaux rocheux, les canyons en fente et les chutes La Roncière sur le cours inférieur de la rivière Hornaday offrent des eaux vives spectaculaires et des paysages époustoufflants pour les randonneurs.

Compte tenu de la logistique et du coût des déplacements dans le Nord, Tuktut Nogait ne reçoit qu'une poignée de visiteurs chaque année. Le parc est également peu utilisé par les membres des communautés locales, qui passent plus de temps sur les terres proches des différentes localités et le long de la côte.

Compte tenu du faible taux de fréquentation du parc et des fluctuations d'une année à l'autre (de zéro à quinze visiteurs par an), on ne peut dégager aucune tendance quant au nombre de visiteurs ou à l'intérêt porté aux différentes activités. Après la fermeture du parc pendant la pandémie de la COVID-19, Parcs Canada a reçu diverses manifestations d'intérêt pour une visite du parc et estime que l'intérêt est stable ou en augmentation. Toutefois, on s'attend à ce que la fréquentation demeure faible, avec des fluctuations mineures d'une année à l'autre, les principaux centres d'intérêt demeurant la randonnée et le canotage.

Les ententes relatives à l'établissement du parc et le premier plan directeur du parc (2007) abordent le développement potentiel de l'écotourisme et des débouchés économiques liés au parc. Bien que de modestes améliorations aient été apportées au camp Jonah Nakimayak, près du lac Uyarsivik², la conservation, la recherche, le maintien de l'intégrité écologique et la protection du parc pour les générations futures (d'êtres humains et de caribous) demeurent les priorités des habitants de Paulatuk et de Déline. Ces priorités sont étayées par le fait que les coûts de déplacement vers Tuktut Nogait limitent fortement les visites. Toutefois, lorsque les intérêts des visiteurs sont compatibles avec ces priorités, Parcs Canada et le Conseil accordent toute l'attention voulue aux demandes de permis de visite. Toute personne souhaitant entrer au parc doit être munie d'un permis. Les demandes des visiteurs sont également évaluées en fonction des retombées économiques actuelles et futures qui y sont associées pour les membres des communautés.

En collaboration avec le Conseil, Parcs Canada applique des procédures pour l'approbation des demandes de permis des visiteurs potentiels (ainsi que pour divers permis de recherche). Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités récréatives offertes dans le parc, les visiteurs potentiels doivent communiquer avec les bureaux de Parcs Canada à Inuvik ou à Paulatuk. Pour des raisons de sécurité et de conservation, le processus de délivrance des permis exige davantage de détails pour les activités à risque ou celles se déroulant à proximité d'endroits vulnérables. Avant leur arrivée au parc, les visiteurs doivent s'inscrire auprès de Parcs Canada et participer à une séance d'orientation préalable. Dans le cas des visiteurs qui se rendent au parc par avion, un permis d'atterrissage d'aéronef est également nécessaire. Par mesure de sécurité, les visiteurs sont tenus de communiquer avec Parcs Canada pour confirmer leur retour à la fin de leur séjour.

Installations

Les installations du parc sont limitées au camp Jonah Nakimayak, près du lac Uyarsivik (carte 2). Pour mieux soutenir les camps de jeunes, les visites des aînés, l'exploitation du parc et l'expérience du visiteur, des améliorations ont été apportées au lac Uyarsivik en 2021. En plus de la structure modulaire préexistante, il y a maintenant deux abris pour aller aux toilettes et un pour prendre une douche. D'autres améliorations ont été apportées, notamment l'ajout d'une tente plateforme polyvalente et l'amélioration du stockage, notamment pour la gestion des déchets. Le site dispose également d'un entrepôt pour le carburant d'aviation afin de soutenir les activités et la sécurité des visiteurs.

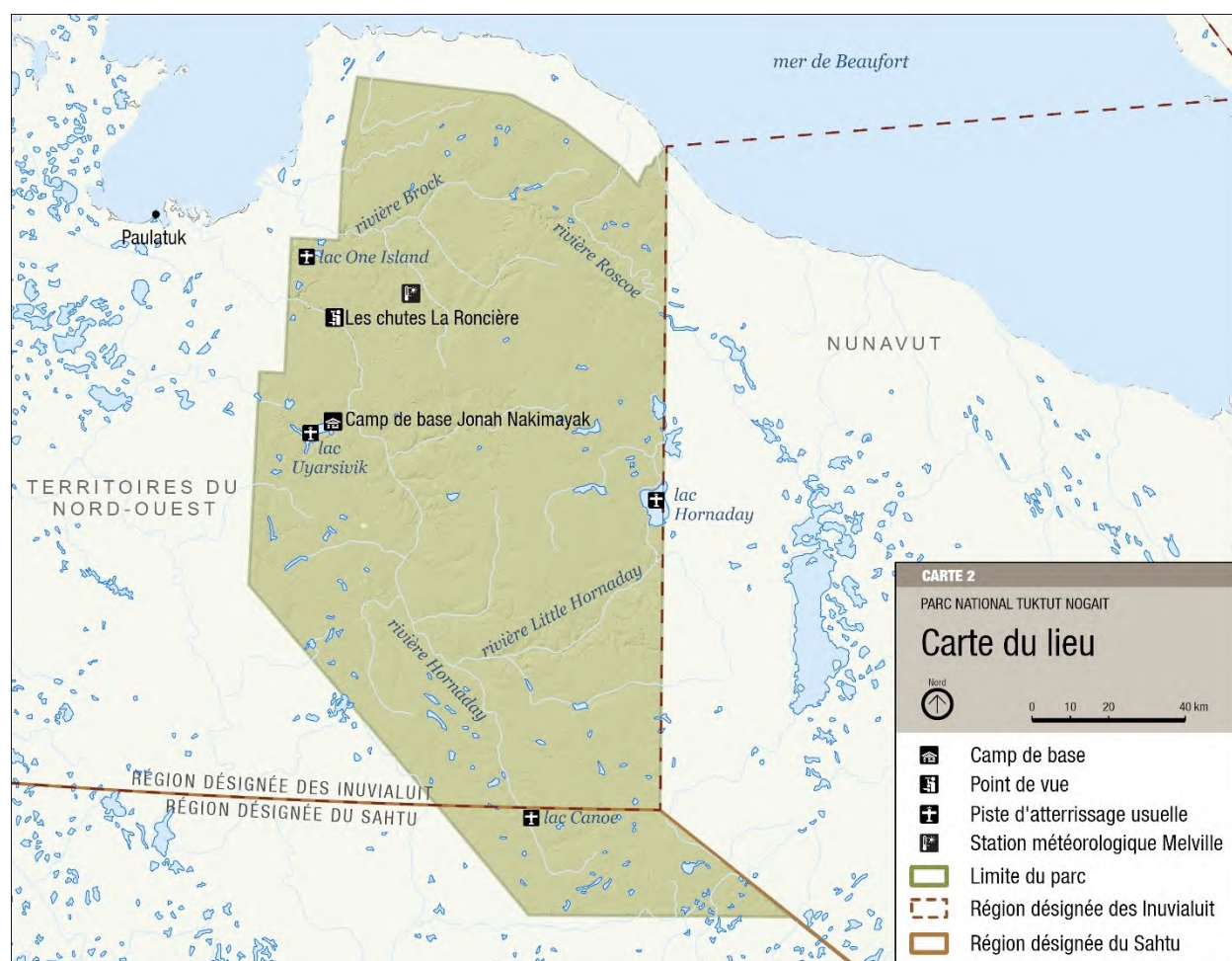
Les biens de Parcs Canada dans la communauté de Paulatuk comprennent un camion et deux bâtiments : un garage et un logement de trois chambres. Parcs Canada loue également des bureaux dans le centre d'accueil de Paulatuk ainsi qu'un logement transitoire de deux chambres à l'étage. Les locaux comprennent deux bureaux, une salle de réunion, un espace d'exposition et une salle de bains. Outre l'accueil des visiteurs, l'espace est utilisé de manière active par la communauté pour l'organisation de thés des aînés, de soirées cinéma pour les jeunes, de réunions de la communauté et de réunions du Conseil, entre autres. Ce bâtiment est géré par la Paulatuk Visitor Centre Corporation. Le fait de disposer d'un espace au centre d'accueil de Paulatuk est une valeur ajoutée pour Parcs Canada et pour la communauté.

² L'orthographe officielle anglaise est utilisée dans le présent plan directeur. L'orthographe et la prononciation de ce nom de lieu en siglitun varient. On trouve par exemple les variantes Uyiquqsivik et Uyaraksivik. Uyarsivik signifie « lieu de rochers ou de pierres », en référence aux caches qui s'y trouvent.

Changements climatiques

En tant qu'environnement nordique relativement peu perturbé, Tuktut Nogait est un lieu propice à l'étude de l'impact des changements climatiques. Depuis l'élaboration du premier plan directeur du parc en 2007, les effets des changements climatiques, notamment les modifications potentielles des températures, des précipitations, de la végétation et de l'habitat du caribou, sont reconnus comme le principal agent de stress pour l'intégrité écologique de Tuktut Nogait. La mise à jour des mesures de surveillance écologique permettra d'obtenir des données plus précises sur l'évolution de la végétation et des conditions d'alimentation des caribous à l'échelle du paysage ainsi que sur d'autres facteurs ayant une incidence sur l'intégrité des principales aires de mise bas. Les autres questions à l'étude comprennent les effets du climat sur les proies et les relations prédateur-proie (par exemple, la vulnérabilité du lemming du Groenland), l'occupation des rapaces, la qualité de l'eau, l'habitat des poissons et la biodiversité, y compris les déplacements potentiels des aires de répartition des espèces.

Carte 2 : Carte du lieu



Mise à profit du plan précédent

Le présent plan directeur remplace le plan directeur de Tuktut Nogait de 2007, lequel a été révisé et approuvé de nouveau en 2012. Le plan précédent fournissait des orientations pour la conservation des ressources écologiques et culturelles, les activités humaines et les installations du parc, entre autres sujets, qui demeurent généralement pertinents et sont mis à jour dans le présent plan. Depuis 2007, Parcs Canada et ses partenaires de gestion coopérative ont :

- maintenu la continuité des activités du bureau de Paulatuk, ce qui a créé une possibilité d'emploi à l'échelle locale;
- organisé des réunions du Conseil et des camps culturels dans le parc, au lac Uyarsivik, ce qui a permis de renforcer les liens avec le parc;
- ajouté des installations au lac Uyarsivik pour mettre à l'essai le modèle de camp de base visant à améliorer l'expérience du visiteur (2013-2016);
- attiré l'attention des médias nationaux par des reportages, des vidéos et des articles de magazines produits avec des partenaires tels que le *Canadian Geographic*, le *Globe and Mail* et le magazine *Explore*;
- réalisé des évaluations archéologiques, notamment au lac Uyarsivik (2013) et à Many Caches (2017);
- mené de nombreuses études sur le terrain et programmes de surveillance des ressources culturelles et naturelles, notamment en apportant des ajustements aux mesures de l'intégrité écologique (2014);
- collaboré avec des partenaires pour soutenir des programmes de surveillance comme ceux s'intéressant aux conditions météorologiques, à l'état des rivières, aux oiseaux de proie, au bœuf musqué, au caribou et au pergélisol;
- contribué à des initiatives de conservation régionales telles que le Comité consultatif pour une gestion coopérative de la faune et le Programme du plateau continental polaire.
- effectué un exercice de classification de la végétation et une évaluation de la vulnérabilité face aux changements climatiques comportant un rapport sur le savoir traditionnel autochtone (2017);
- amélioré les installations de base du camp Jonah Nakimayak au lac Uyarsivik (2021); et
- célébré le 25^e anniversaire de l'*Entente Tuktut Nogait*, notamment par la publication d'une édition spéciale du magazine *Tusaayaksat* célébrant la culture inuvialuit (2021).

Le rapport d'évaluation de l'état du parc de 2020 a permis de cerner trois thèmes principaux devant être abordés lors de la mise en œuvre de ce plan directeur : la protection continue de la harde de caribous de Bluenose-Ouest, l'intégration continue du savoir traditionnel et le renforcement de la compréhension des effets continus des changements climatiques.

Outre les éléments de contexte mentionnés précédemment, les questions et tendances suivantes ont été recensées ou approfondies au cours de la phase de définition de la portée du plan directeur et seront prises en compte dans la mise en œuvre du plan :

Collaboration et recherche — Le maintien et la consolidation de relations solides avec les partenaires de gestion coopérative, les organismes communautaires, les établissements universitaires, les autres ministères et les autres ordres de gouvernement constituent une occasion privilégiée de mener des recherches au sein du parc et de diffuser leurs résultats.

Histoire humaine et ressources culturelles — Les travaux de recherche soutiennent les intérêts des membres de la communauté de Paulatuk et d'autres personnes souhaitant mieux comprendre les peuples autochtones ayant fréquenté le territoire du parc et ses environs avant l'arrivée des Inuvialuit modernes.

Concurrence entre les espèces — Compte tenu des changements climatiques, des inquiétudes concernant la modification de l'aire de répartition des espèces ont été exprimées à propos du saumon et de l'omble chevalier. La concurrence potentielle entre les caribous et les oies, ainsi que la détection d'une expansion des populations de castors et de grands brochets dans la région ont également été évoquées.

Visites du parc — Les possibilités et les décisions relatives à la promotion et à la gestion des activités récréatives dans le parc doivent être communiquées clairement aux organisations partenaires et aux communautés.

Communauté — Bien qu'elle ne soit pas située dans le parc, la localité de Paulatuk est au cœur des opérations du parc. Les installations et le personnel de Paulatuk jouent un rôle important dans le soutien des liens avec le territoire, le renforcement des capacités et la surveillance des liens culturels, sociaux et le écologiques.

Jeunesse — Un avantage concret pour les collectivités pourrait être de susciter une participation accrue des jeunes générations à la vie du parc. L'existence du parc et la présence de Parcs Canada à Paulatuk peuvent faciliter l'établissement de liens précieux entre les aînés et les jeunes, et entre les jeunes et le territoire.

Diffusion externe — En tant que parc situé dans une région isolée, Tuktut Nogait n'est pas abordable pour la plupart des Canadiens. De plus, de nombreux chasseurs ou cueilleurs de Paulatuk ou de Délı̄nę ne fréquentent pas le parc. La sensibilisation est importante pour partager les histoires de Tuktut Nogait avec ceux qui ne peuvent pas visiter le parc.

4.0 Élaboration du plan directeur

La nécessité de mettre à jour le plan directeur a été soulevée pour la première fois par Parcs Canada et le Conseil à la fin de l'année 2018. Le processus de planification a été lancé en 2019 et a compris une réunion en personne du Conseil en décembre 2019 pour achever l'évaluation de l'état du parc, qui a été approuvée en mars 2020. Par la suite, la possibilité d'organiser des réunions en personne a été limitée par la pandémie de la COVID-19. Toutefois, le Conseil a réussi à poursuivre virtuellement ses travaux et un exercice de définition de la portée a été finalisé en juillet 2021.

Une ébauche provisoire du plan directeur a été présentée au Conseil en août 2022, et l'élaboration du plan provisoire par Parcs Canada et le Conseil s'est poursuivie au cours de l'hiver 2022-2023. Après examen par le Conseil en juillet 2023, le plan provisoire a été approuvé aux fins de consultation publique en septembre 2023.

La séance de consultation sur le plan directeur a pris fin en mars 2024. En janvier 2024, des lettres ont été envoyées directement aux organisations ayant des intérêts connus dans le parc national Tuktut Nogait. À la demande d'un partenaire collaborateur, la période de consultation initiale du 17 janvier au 19 février a été prolongée jusqu'au 6 mars 2024. Les réponses ont été examinées par Parcs Canada et par le Conseil, après quoi, des modifications mineures ont été apportées par souci de clarté.

5.0 Vision

Motivée par l'intérêt de la population locale pour la protection des caribous, la création du parc national Tuktut Nogait a une histoire unique. La vision du parc découle des objectifs énoncés dans l'*Entente Tuktut Nogait* (1996) et le *Plan des retombées et des avantages de l'expansion du parc national du Canada Tuktut Nogait dans la région de l'accord du Sahtú* (2005). Cette orientation a été continuellement soutenue par les travaux du Conseil et validée par une collaboration continue avec les organes de gestion coopérative et d'autres partenaires, notamment dans le cadre de l'élaboration du présent plan directeur.

La vision mise de l'avant pour le parc national Tuktut Nogait reflète le fait que les décideurs poursuivent leurs efforts en gardant le caribou à l'esprit et en voyant le parc à travers les yeux d'un caribou. Cette vision témoigne d'une attention et d'une préoccupation pour le bien-être de la faune arctique, du respect du territoire et du respect des communautés et des cultures des Inuvialuit et des Sahtúgot'ine.

Tuktut Nogait, un lieu vierge, relativement intact et naturel, apporte le silence et le calme, ce qui permet de maintenir les liens entre les personnes, les rivières, la faune et l'esprit de la terre.

Parcs Canada, le Conseil et les communautés prévoient que Tuktut Nogait sera reconnu dans quinze ans comme :

- Un modèle de gestion coopérative, où les partenaires collaborent pour mener des travaux de recherche, échangent des connaissances et font preuve de coopération et d'ouverture.
- Un lieu où les traditions s'épanouissent, fortes du respect des droits des Autochtones en matière de récolte de subsistance et de l'appui aux connaissances autochtones qui continuent d'être transmises de génération en génération, créant des liens entre les aînés et les jeunes.
- Un lieu qui préserve l'intégrité écologique et protège les caractéristiques exceptionnelles du paysage, notamment ses rivières aux eaux pures, sa toundra ondulante, ses canyons profonds et ses chutes imposantes.
- Un milieu paisible et naturel pour les caribous et d'autres animaux sauvages qui protège un habitat important.
- Un paysage culturel d'importance où les caractéristiques culturelles essentielles à la compréhension de l'histoire humaine dans l'Arctique de l'Ouest sont traitées avec respect.
- Une occasion authentique et unique pour les visiteurs de découvrir l'Arctique de l'Ouest.
- Un lieu qui contribue à la force de la communauté de Paulatuk et de la région de l'Arctique de l'Ouest.
- Un exemple de contribution des communautés locales à la conservation et à l'éducation qui fait connaître au monde entier les valeurs et les histoires de Tuktut Nogait.

6.0 Stratégies clés

Le plan directeur de Tuktut Nogait est un plan stratégique à long terme reposant sur l'approche de planification axée sur les résultats adoptée par le gouvernement du Canada. Ce plan met l'accent sur les résultats escomptés par Parcs Canada, le Conseil et les partenaires du parc. Il ne vise pas à identifier l'équivalent d'une décennie de projets en particulier, mais plutôt d'indiquer aux décideurs, aux partenaires, aux intervenants et au public les priorités qui éclaireront leurs décisions.

En l'absence de calendrier précis, tous les objectifs sont censés être atteints au cours de la période de dix ans visée par le plan. Les orientations définies dans cette section tiennent compte des ressources disponibles et des capacités existantes pour Tuktut Nogait.

Mesures à prendre et rapports

Les décisions concernant la façon d'atteindre les objectifs et les cibles définis dans le présent plan s'appuient sur la planification continue des travaux et sont prises en collaboration par Parcs Canada et le Conseil en consultation avec les partenaires, les intervenants et le public, s'il y a lieu. Sur la période de dix ans du plan, cette approche permettra de tenir compte des ressources disponibles, des priorités changeantes et des nouvelles possibilités. Des rapports annuels et d'autres communications permettent d'informer les membres des communautés, les partenaires, les intervenants et la population canadienne de la façon dont les décisions, les mesures ou les projets en cours cadrent avec les stratégies et les objectifs du présent plan directeur. La figure 1 montre comment les éléments de la planification axée sur les résultats se conjuguent pour soutenir la vision à long terme du parc et pour tenir les parties intéressées informées au sujet de sa gestion.

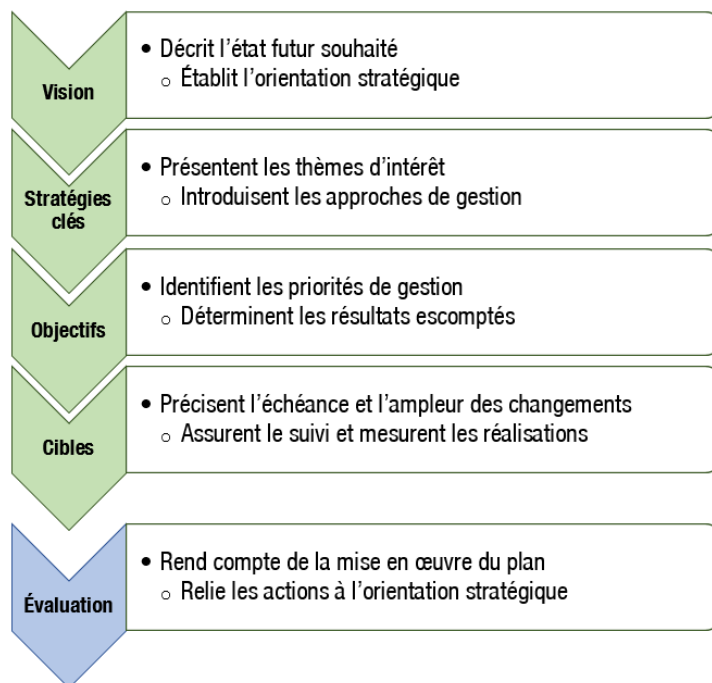


Figure 1 : Les éléments de la planification axée sur les résultats.

Politiques générales

Outre les stratégies, les objectifs et les cibles clés définis dans le présent plan directeur, le processus décisionnel concernant Tuktut Nogait est guidé par les connaissances et les valeurs autochtones ainsi que par les politiques fédérales et ministérielles, lesquelles fournissent toutes des orientations sur des questions primordiales. L'élan et l'orientation de la mise en œuvre du plan découlent également de l'engagement de Parcs Canada et du Conseil de maintenir les postes du Conseil pourvus et de continuer à tenir des réunions régulières (habituellement trois réunions du Conseil par année, avec des appels de suivi au besoin).

Dans l'ensemble du réseau national de lieux patrimoniaux qu'il administre, Parcs Canada s'est par ailleurs engagé à assurer la durabilité (par exemple, au moyen de l'écologisation du gouvernement, liée à la Stratégie fédérale de développement durable), l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (par exemple, au moyen du respect des exigences de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*). Veiller à ce que tous les parcs nationaux soient bien exploités et constituent des lieux accueillants pour tous sera une préoccupation constante de Parcs Canada, et ce, pendant toute la durée de la mise en œuvre du présent plan directeur.

Dans le domaine des opérations durables, les changements climatiques devraient exercer une influence croissante sur la gestion des lieux patrimoniaux, y compris Tuktut Nogait. Comme l'ont montré les premières étapes de la planification, les effets des changements climatiques suscitent beaucoup d'intérêt chez les membres de la communauté. L'impact des changements climatiques sera pris en compte et intégré dans tous les aspects de la planification, de la gestion et de la reddition de comptes.

Pour la durée du présent plan directeur, deux stratégies clés ont été élaborées pour définir l'orientation de la gestion de Tuktut Nogait.

Stratégie clé 1 : Prendre soin de la terre, de l'eau et de la culture

Cette stratégie clé vise à préserver l'intégrité écologique et culturelle du parc pour les générations futures. Tuktut Nogait a été créé avec le soutien des Inuvialuit de Paulatuk pour protéger le caribou. Le Conseil, tel qu'il l'a décrite dans la vision énoncée dans le présent plan directeur, affirme que la prise de décision sera guidée par une réflexion sur le bien-être de la faune arctique et le paysage culturel de Tuktut Nogait.

Le bien-être de la terre, de l'eau et des animaux de Tuktut Nogait, est lié à l'identité et au bien-être des habitants de Paulatuk et Déline, qui chassent et pêchent dans la région, et qui agissent à titre d'intendants du territoire. La protection de l'habitat sera primordiale dans les décisions de gestion. Bien que l'évaluation de l'état des indicateurs clés du parc se fasse sur un cycle de dix ans, le Conseil considère l'année de création du parc comme un point de référence important : selon lui, l'exploitation du parc ne devrait pas avoir d'impact supplémentaire sur ce milieu paisible et naturel.

Le caractère unique et l'importance de la nature sauvage nordique sont également liés à l'identité et au bien-être de la population canadienne. Les expériences vécues sur le terrain et le fait d'être témoin des rythmes de la nature et de la vie sauvage donnent de la force, de l'autonomie et de l'inspiration aux gens. L'utilisation humaine et continue des terres comme des eaux de Tuktut Nogait est prise en compte dans la mise en œuvre de cette stratégie clé.

Les objectifs de cette stratégie sont également soutenus par la mise en œuvre de plans et de stratégies en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, y compris la prise en compte des changements d'habitat en fonction des tendances et des projections liées au climat. La mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril* guide non seulement la protection de l'habitat et la recherche sur les changements climatiques, mais aussi la coopération et la consultation entre les gouvernements, les utilisateurs des terres et l'ensemble des parties intéressées.

Apprendre et travailler avec des partenaires

Tuktut Nogait est un parc où des personnes de cultures différentes se réunissent pour apprendre les unes des autres, les décideurs recevant des orientations et des conseils de la part des aînés et des scientifiques. Étant donné que les problèmes qui touchent les ressources écologiques et culturelles de Tuktut Nogait ne se limitent pas au territoire du parc, les objectifs de cette stratégie clé seront atteints grâce à une culture d'intendance et de collaboration interne et externe au parc national.

Les membres de la communauté et les chercheurs s'intéressent tout particulièrement aux vastes répercussions des changements climatiques sur l'état du pergélisol, les régimes de précipitations sous forme de neige et de pluie, le niveau des rivières, la migration des espèces, les modifications de l'habitat du caribou (végétation), l'érosion et les sites culturels. Au cours des dix prochaines années, les partenaires de gestion coopérative doivent développer leur compréhension de ces effets grâce à des programmes de recherche, au transfert de connaissances entre partenaires et communautés et à des évaluations de la vulnérabilité et des risques. Ces efforts sont appuyés par l'échange d'information avec le Comité des chasseurs et trappeurs de Paulatuk, la Société communautaire de Paulatuk et le Conseil des ressources renouvelables du Sahtú, y compris des comités tels que le Groupe de travail sur l'omble et les comités d'aînés. Parcs Canada et le Conseil continueront de collaborer aux fins d'évaluation et de surveillance avec des partenaires comme Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le Comité mixte de gestion de la pêche, le Conseil consultatif de la gestion de la faune des Territoires du Nord-Ouest, le Conseil des ressources renouvelables du Sahtú (?ehdzo Got'ıne Gots'ę́ Nákedı) et le Comité consultatif pour une gestion coopérative de la faune, parmi d'autres organisations et soutiens du programme.

L'Évaluation de la vulnérabilité au changement climatique du parc national Tuktut Nogait (2017) est un bon exemple d'une approche collaborative à même d'accroître la prise en compte des connaissances autochtones et de favoriser la mise en place d'une surveillance cohérente à l'échelle de l'Arctique. Les rapports issus de cette évaluation continuent d'orienter la gestion du parc et le programme de surveillance axé sur l'intégrité écologique.

Objectif 1.1 : Tuktut Nogait demeure un lieu où les liens entre le caribou, son habitat et les activités de récolte des peuples autochtones demeurent intacts.

Cibles

- Pendant la saison de mise bas et d'élevage des petits du caribou, l'habitat de mise bas et d'élevage n'est pas perturbé par les activités menées dans le parc, notamment la présence de visiteurs et le survol de zones fragiles par des aéronefs.
- La prise de décisions concernant les activités du parc et l'accès à celui-ci continue d'être éclairée par la collecte continue d'informations sur les populations de caribous.
- Parcs Canada (en plus du Conseil) continue de contribuer aux travaux du Comité consultatif pour une gestion coopérative de la faune.

Objectif 1.2 : La santé écologique de Tuktut Nogait est maintenue.

Cibles

- Dans la prochaine évaluation de l'état du parc, l'état général de la toundra et des écosystèmes d'eau douce conserve sa cote « bon ».
- Dans la prochaine évaluation de l'état du parc, les populations d'oiseaux de proie se voient attribuer une cote d'état.
- Grâce à la collaboration avec des partenaires, on continue de demander aux chasseurs et aux pêcheurs de fournir des renseignements sur le caribou, l'oie, l'omble et d'autres espèces dans le cadre des activités de surveillance et d'évaluation.
- À l'exception des installations rudimentaires du camp Jonah Nakimayak au lac Uyarsivik, Tuktut Nogait est dépourvu d'infrastructures permanentes ou semi-permanentes facilitant l'accès des visiteurs ou leur hébergement.
- Les répercussions potentielles de la présence de visiteurs (par exemple, la gestion des ordures et des déchets humains) sont réduites au minimum grâce à des évaluations d'impact, des communications (par exemple, lors de la séance d'orientation précédant le séjour) et des règlements, si nécessaire.

Objectif 1.3 : La recherche, la surveillance et les communications relatives aux effets des changements climatiques sont renforcées.

Cibles

- Les études relatives à l'évolution de la végétation à l'échelle du paysage et à la qualité du fourrage (y compris les déplacements potentiels des aires de mise bas et de migration) se poursuivent.
- Dans la prochaine évaluation de l'état du parc, les températures des sols au niveau du pergélisol se voient attribuer une cote d'état.
- La compréhension des phénomènes liés à l'érosion dans le parc (par exemple, l'érosion des berges et l'affaissement du pergélisol) est améliorée.
- Pour faciliter l'échange d'information avec les organismes communautaires pertinents, les mises à jour sur la conservation des ressources fournies au Conseil sont maintenues, à la fois pour rendre compte des projets en cours et pour planifier de nouveaux projets.

Objectif 1.4 : La compréhension de l'histoire humaine de Tuktut Nogait est améliorée grâce à l'orientation et à la participation d'ainés et d'autres gardiens du savoir autochtone.

Cibles

- Les membres de l'équipe de Parcs Canada et d'autres chercheurs améliorent leur compréhension du savoir autochtone et des protocoles liés à la gestion des ressources culturelles.
- Le volume de ressources culturelles immatérielles liées au parc est accru, y compris les récits oraux et le savoir traditionnel.
- La prise de décision concernant les activités du parc et l'accès à celui-ci continue d'être éclairée par la collecte continue d'informations sur les ressources culturelles.

- Grâce à des évaluations des impacts archéologiques et à d'autres outils, l'état des sites archéologiques est encore jugé « bon » et « stable » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Stratégie clé 2 : Établir des liens avec des populations proches et éloignées

Cette stratégie clé met l'accent sur les possibilités d'apprentissage et de découverte liées à Tuktut Nogait, y compris en ce qui a trait à l'histoire de sa fréquentation par les humains et à son importance culturelle pour les Inuvialuit et les Sahtúgot'íne. Les parcs nationaux constituant des lieux d'apprentissage, il est important que des récits à leur sujet soient accessibles à la population canadienne. Cet accès concerne notamment les habitants de Paulatuk et d'autres communautés nordiques, les randonneurs et les payeurs se rendant à Tuktut Nogait, ainsi que les personnes qui n'ont pas la possibilité de visiter le parc, pour lesquelles sont mises en place des activités de diffusion externe. Les visiteurs se rendant dans le parc peuvent aussi être de précieux « observateurs sur le terrain » et fournir des photos, des vidéos, des données sur la faune, des observations environnementales et des rapports sur l'état du parc à Parcs Canada, au Conseil et aux membres de la communauté.

De la même manière que la protection de la terre, de l'eau et des animaux est liée à l'identité et au bien-être des Inuvialuit et des Sahtúgot'íne, la mise en commun de récits renforce aussi ces liens. Les activités de sensibilisation locales et nationales liées au parc Tuktut Nogait permettront aux gens de mieux connaître le parc, le caribou, les changements climatiques ainsi que le paysage et le mode de vie propres à l'Arctique de l'Ouest. À l'échelle locale, ces efforts pourraient accroître l'intérêt pour les possibilités de carrière liées à la conservation, à l'échange de connaissances ou à l'exploitation de parcs; à l'échelle nationale, ils pourraient accroître l'intérêt pour la nature sauvage nordique et le soutien à la conservation et à la recherche.

Objectif 2.1 : Les liens étroits entre le territoire et les habitants de Paulatuk et de Délı̨ę bénéficient de soutien.

Cibles

- Des camps culturels réunissant des aînés et des jeunes pour des activités culturelles sur le territoire sont proposés environ tous les deux ans.
- Les possibilités pour les membres des communautés de participer à des travaux sur le terrain et à d'autres activités dans le parc sont accrues.
- Les contributions des aînés, des chasseurs et des pêcheurs locaux sont mises en évidence dans les communications sur Tuktut Nogait, y compris en ce qui concerne le savoir traditionnel et l'utilisation du siglitun et du dialecte Sahtúgot'íne Kəᑭᑦ.
- Les occasions de réunir les membres des communautés de Paulatuk et de Délı̨ę sont multipliées.

Objectif 2.2 : Les avantages de la présence de Parcs Canada à Paulatuk pour la communauté sont renforcés.

Cibles

- Les rapports sur les activités du parc (y compris la fréquentation par les visiteurs, la surveillance, la recherche, les camps culturels et les réunions du Conseil) s'améliorent, et une attention particulière est portée à l'utilisation d'un langage simple.
- Parcs Canada continue de disposer de locaux à Paulatuk destinés au soutien des opérations, à l'accueil des visiteurs, aux activités communautaires, aux expositions, au logement, aux bureaux et aux salles de réunion.
- Les programmes communautaires accueillis ou soutenus par Parcs Canada sont maintenus.
- Les efforts visant à établir des liens entre Parcs Canada et l'école de Paulatuk sont maintenus.
- La visibilité de la langue siglitun et du dialecte Sahtúgot'íne Kəᑭᑦ dans les bureaux de Parcs Canada est accrue.
- Pour soutenir les efforts d'attribution de contrats à l'échelle locale, la coordination est accrue entre Parcs Canada et les partenaires pour fournir une formation et d'autres formes de renforcement des capacités.

- Grâce à la réalisation des objectifs susmentionnés, la cote attribuée au soutien aux communautés autochtones passe de « passable » à « bon » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Objectif 2.3 : Les récits associés à Tuktut Nogait et à la vie dans l'Arctique de l'Ouest, y compris des récits portant sur les répercussions des changements climatiques sur le territoire, les animaux et les personnes, sont diffusés dans des formats accessibles à tous et inclusifs.

Cibles

- La contribution aux messages et aux récits utilisés par les équipes de diffusion externe en milieu urbain de Parcs Canada est maintenue.
- La contribution aux messages et aux récits pouvant être présentés en milieu scolaire est accrue.
- Le niveau d'activité sur les médias sociaux et les autres moyens de communication numérique est maintenu.
- Pour faciliter l'échange d'information avec les organismes communautaires pertinents, les mises à jour sur les relations externes et l'expérience du visiteur fournies au Conseil sont accrues, à la fois pour rendre compte des projets en cours et pour planifier de nouveaux projets.

Objectif 2.4 : Tout en préservant le caractère sauvage du parc et en soutenant les droits de récolte, Tuktut Nogait continue d'offrir des expériences sécuritaires et enrichissantes aux visiteurs.

Cibles

- Les installations du camp Jonah Nakimayak sont maintenues en bon état afin d'offrir aux visiteurs un abri approprié.
- Le niveau de compréhension entre Parcs Canada, le Conseil et les organisations communautaires concernant les approbations de permis et les intérêts des visiteurs sont accrus, y compris en ce qui concerne les possibilités économiques présentes et futures pour les membres de la communauté.
- Afin d'atténuer les risques en matière de sécurité et de conservation, le processus d'enregistrement préalable de séjour, de permis, d'orientation, de confirmation du retour et d'évaluation applicable à l'ensemble des visiteurs est maintenu.
- Les documents d'aide à la préparation du séjour, tels que les guides de randonnée et de canot-kayak, sont mis à jour.

7.0 Zonage applicable aux activités des visiteurs

Le cadre de zonage de Parcs Canada pour les parcs nationaux classe les terres et les eaux afin de protéger les caractéristiques naturelles et culturelles vulnérables et d'offrir des possibilités d'accès et d'usage récréatif aux visiteurs du parc, ces derniers étant des personnes fréquentant le parc à des fins récréatives. Les Inuvialuit et les Sahtúgot'ine fréquentant le parc pour y exercer leurs droits à la récolte de subsistance ne sont pas considérés comme des visiteurs. Les désignations de zonage à Tuktut Nogait ne s'appliquent pas aux activités liées à l'exercice des droits autochtones.

Les désignations de zonage permettent à Parcs Canada et au public de comprendre le niveau d'activité des visiteurs et d'infrastructure auquel on peut s'attendre dans les différents secteurs du parc. Le cadre de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I — Préservation spéciale,
- Zone II — Milieu sauvage,
- Zone III — Milieu naturel,
- Zone IV — Loisirs de plein air, et
- Zone V — Services du parc.

Dans le précédent plan directeur de Tuktut Nogait (2007), la désignation des zones avait été reportée jusqu'à ce que l'équipe de gestion, le Conseil et les partenaires communautaires de gestion coopérative

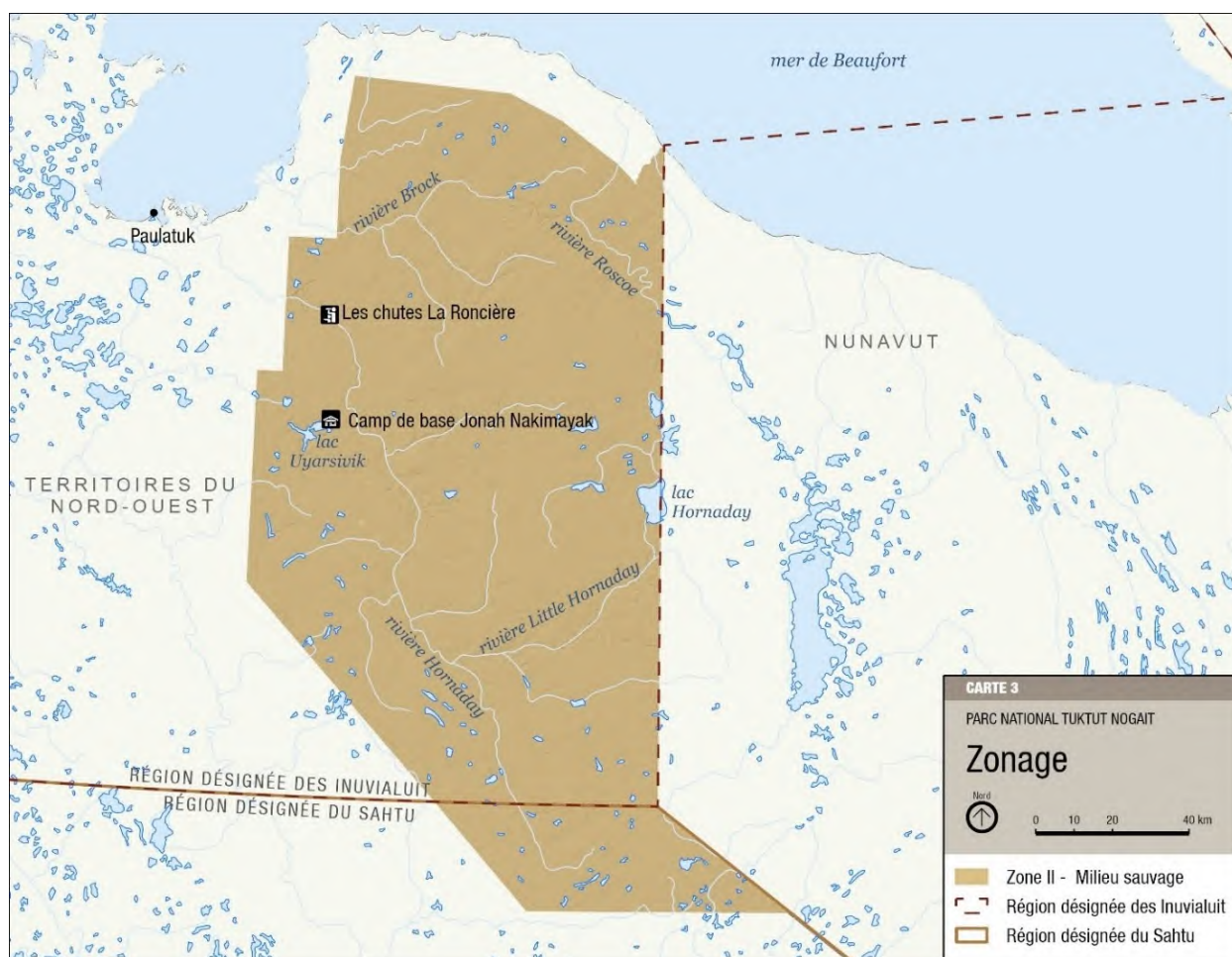
acquièrent une compréhension plus complète du parc et des possibilités de visite. Ce plan présente les premières désignations pour Tuktut Nogait.

Les dispositions de l'entente relative à l'établissement du parc national Tuktut Nogait indiquent clairement que le parc doit être géré comme un lieu paisible pour les caribous et les autres animaux sauvages. Par conséquent, les zones III, IV et V, lesquelles comprennent des niveaux d'utilisation plus élevés et des installations autres que des améliorations rudimentaires des sentiers et des abris, ne sont pas pertinentes pour Tuktut Nogait. Il est peu probable que les installations destinées aux visiteurs de Tuktut Nogait justifient la désignation d'une zone III (milieu naturel) davantage axée sur l'avant-pays.

Au fil du temps, Parcs Canada, le Conseil et les partenaires pourraient souhaiter réexaminer l'utilisation potentielle de la zone I (préservation spéciale) pour déterminer clairement les zones ou les périodes précises où Parcs Canada devrait éviter tout soutien à la présence de visiteurs et ne pas mettre en place d'installations, même rudimentaires. Bien qu'une application saisonnière de la zone I puisse être envisagée pour les aires utilisées par les caribous pendant les saisons de mise bas et d'élevage des petits, les objectifs de la désignation de la zone II (interférence humaine minimale), combinés au contexte opérationnel de Tuktut Nogait (gestion coopérative, faible fréquentation, accès des visiteurs assujetti à la délivrance d'un permis), fournissent une orientation appropriée.

Dans ce plan directeur, l'ensemble du territoire du parc national Tuktut Nogait est désigné comme milieu sauvage, ou zone II (carte 3). Les installations rudimentaires du camp Jonah Nakimayak au lac Uyarsivik cadrent avec les exigences de la zone II, mais Parcs Canada et le Conseil ne prévoient pas avoir besoin d'installations semblables ailleurs dans le parc.

Carte 3 : Zonage



Zone II — Milieu sauvage

Le terme « milieu sauvage » est utilisé aux fins du cadre du zonage de Parcs Canada. Ce n'est pas un mot utilisé localement pour différencier le parc des autres terres : les membres de la communauté se rendant sur les terres de Tuktut Nogait et des environs ne diraient pas « je vais dans la nature » mais plutôt « je vais sur les terres », « je vais à mon camp » ou « je vais chasser et pêcher »; le terme « milieu sauvage » peut signifier différentes choses pour différentes personnes. Dans le cas de Tuktut Nogait, la désignation de milieu sauvage englobe l'histoire humaine et l'utilisation par les êtres humains, et reconnaît qu'un milieu sauvage peut comprendre des lieux revêtant une importance spéciale pour des raisons spirituelles et culturelles.

La désignation de zonage « milieu sauvage » de Parcs Canada vise à protéger des paysages naturels représentatifs où les visiteurs peuvent faire l'expérience de la nature avec un minimum d'intervention humaine. L'expérience du visiteur dans ces secteurs est axée sur les activités non motorisées. Aucune activité motorisée n'est autorisée pour les visiteurs (à l'exception des aires d'atterrissage désignées). Bien que des installations rudimentaires puissent être mises en place dans la zone II s'il y a lieu, la priorité est de maintenir l'état naturel des terres.

Outils réglementaires

Les outils disponibles pour assurer les protections nécessaires peuvent être appliqués de la même manière dans toutes les zones. Parmi les outils de gestion qu'il est possible d'utiliser, mentionnons les permis d'atterrissage, les fermetures de zones par ordre de la direction, les conditions détaillées dans le permis de visite, y compris l'obligation éventuelle pour les visiteurs d'être accompagnés d'un guide qualifié pour découvrir certains secteurs du parc.

Usage non conforme

Une exception à l'utilisation de véhicules motorisés dans la zone II est la disposition de l'*Entente Tuktut Nogait* (1996) qui permet aux guides inuvialuit de conduire des visiteurs dans le parc afin de guider une chasse sportive commerciale (par exemple, si les routes plus proches de la côte sont impraticables ou risquées). Au moment de l'élaboration du présent plan directeur, après 25 ans d'exploitation du parc, cette disposition n'a pas eu besoin d'être appliquée, mais elle est mentionnée dans le plan directeur par souci de clarté et de cohérence avec la *Convention définitive des Inuvialuit* (1984) et l'*Entente Tuktut Nogait* (1996).

Zones sensibles

Des outils autres que les désignations de zonage peuvent également être appliqués pour fournir une orientation supplémentaire quant aux activités appropriées pour les visiteurs dans des secteurs particuliers du parc. Ces outils comprennent l'identification de sites ou de zones sensibles sur le plan culturel ou environnemental. Les instruments liés aux zones sensibles peuvent être utilisés pour indiquer des intentions de gestion semblables à une désignation de zone I (préservation spéciale) lorsqu'on souhaite faire ressortir certaines caractéristiques par rapport au zonage général. Les sites ou zones sensibles peuvent également être utilisés lorsque les emplacements ne doivent pas figurer dans un document public faisant partie du cadre de planification et de zonage.

Compte tenu du contexte opérationnel de Tuktut Nogait (gestion coopérative, faible fréquentation et séance d'orientation obligatoire pour les visiteurs), aucune classification supplémentaire n'a été mise en place au moment de la préparation du plan directeur. Toutefois, si cela s'avère utile pour la prise de décisions ou la communication au cours de la mise en œuvre du plan directeur, Parcs Canada, le Conseil et ses partenaires pourraient envisager de classer l'habitat de mise bas et l'habitat d'élevage des petits du caribou comme des zones écologiquement sensibles, et de classer Many Caches comme une zone culturellement sensible. De même, si l'on détermine que d'autres endroits du parc protègent des ressources naturelles ou culturelles sensibles, on pourrait aussi envisager de les désigner comme des sites ou des zones sensibles.

8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Une évaluation environnementale stratégique (EES) est réalisée pour tous les plans directeurs des parcs nationaux dans le but de comprendre le potentiel d'effets cumulatifs. Cette compréhension contribue à la prise de décisions fondées sur des données probantes à l'appui du maintien ou du rétablissement de l'intégrité écologique tout au long de la période visée par le plan. L'évaluation environnementale stratégique du plan directeur de Tuktut Nogait a tenu compte d'impacts potentiels des changements climatiques, des activités locales et régionales autour du parc, du nombre attendu de visiteurs et des propositions contenues dans le plan directeur. L'EES a évalué les impacts potentiels sur les écosystèmes d'eau douce et de toundra du parc.

Le plan directeur entraînera plusieurs impacts positifs sur l'environnement, notamment sur le plan du maintien et de l'amélioration de l'intégrité écologique. Il a été constaté que les composantes écologiques valorisées n'étaient pas menacées de manière importante par les effets cumulatifs, les changements climatiques constituant le principal facteur de stress pour l'environnement naturel du parc. Le plan directeur comprend des stratégies permettant de comprendre les changements touchant les composantes valorisées sur le plan écologique, notamment :

- Poursuivre la mise en œuvre du programme de surveillance de l'intégrité écologique, notamment en collaborant avec des partenaires autochtones afin d'intégrer les modes de connaissance autochtones et de mieux comprendre les incidences des changements climatiques sur l'écosystème.
- Travailler en collaboration avec les partenaires pour la conservation de la population de la harde de caribous de la toundra de Bluenose-Ouest.
- Travailler avec les partenaires et les communautés pour mener des recherches, échanger des connaissances et évaluer les risques à l'échelle locale et à l'échelle du paysage.

Les partenaires autochtones, les intervenants et le public ont eu l'occasion de formuler des commentaires sur le projet de plan et sur une ébauche de ce résumé de l'EES provisoire. Les commentaires ont été intégrés à l'EES et au plan directeur, le cas échéant.

L'EES a été réalisée conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* et a permis l'évaluation de la contribution du plan directeur à la Stratégie fédérale de développement durable. Les projets entrepris sur place à l'appui des objectifs du plan directeur seront soumis à une évaluation qui servira à établir s'il y a lieu de procéder à une évaluation d'impact en application de la *Convention définitive des Inuvialuit* ou de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*. Le plan directeur soutient les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable visant à favoriser la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis (objectif 10), les espaces verts, le patrimoine culturel et naturel (objectif 11) et la protection et le rétablissement des espèces (objectif 15).

Des effets environnementaux positifs sont attendus, et aucun effet environnemental négatif important n'est prévu du fait de la mise en œuvre du plan directeur du parc national Tuktut Nogait.